

CABINET DU MAIRE

Nos références :

Votre correspondant : Loïc MICHEL
lmichel@ville-laon.fr - 03 23 22 86 04

Objet : Montée Historique 2023

32^{ÈME} CIRCUIT HISTORIQUE

Information aux riverains,

Madame, Monsieur,

La **32^{ème} édition du Circuit Historique** aura lieu samedi 27 et dimanche 28 mai prochains.

Son bon déroulement dépend en grande partie de votre indulgence, notamment au niveau de la circulation et du stationnement. Nous sollicitons ainsi votre tolérance en vous demandant de bien vouloir respecter les modifications de stationnement et de circulation suivantes :

VILLE HAUTE

- L'accès à la ville haute sera **interdit aux cars de tourisme** le dimanche 28 mai 2023. Les bus de la TUL seront autorisés à emprunter la **rue Jacques-François Glatigny**, afin de desservir l'**arrêt «hôpital»**.
- La **place du Général Leclerc**, le **rempart Saint-Rémi** et la **promenade Yitzhak Rabin** seront **interdits à la circulation et au stationnement** le dimanche 28 mai 2023 de 8 heures à 18 heures ou fin de manifestation.
- Le **stationnement** des véhicules ne participant pas à la course sera interdit sur le parcours de la «Montée Historique» le dimanche 28 mai 2023, de 12 heures à 18 heures ou fin de manifestation : **promenade de la Couloire Guy Sabatier, allée Jean Martinot, rue Marcel Bleuet** (entre la promenade Barthélémy de Jur et le rond point du 45^{ème} RI), **place du 45^{ème} RI, Place Aubry, rue du Bourg, rue du 13 Octobre 1918, rue John Fitzgerald Kennedy, rue du Père Marquette et Louis Jolliet, rue Franklin Roosevelt, rempart Barthélémy de Jur, rue Saint-Jean, place Saint-Julien, rue Saint-Martin** (partie comprise entre la rue Devisme et la place Saint-Julien), **rue Devisme**.
- La **circulation** des véhicules ne participant pas à la course sera interdite le dimanche 28 mai 2023 de 13 heures à 18 heures ou fin de manifestation : **promenade de la Couloire Guy Sabatier, allée Jean Martinot, rue Marcel Bleuet** (entre la promenade Barthélémy de Jur et le rond point du 45^{ème} RI), **place du 45^{ème} RI, Place Aubry, rue du Bourg, rue du 13 Octobre 1918, rue John Fitzgerald Kennedy, rue du Père Marquette et Louis Jolliet, rue Franklin Roosevelt**.
- La **circulation** sera interdite aux véhicules de toute nature le dimanche 28 mai 2023 de 13 heures à 18 heures ou fin de manifestation, seuls les véhicules de la course seront autorisés à circuler en sens inverse : **rempart Barthélémy de Jur, rue Saint-Jean, place Saint-Julien, rue Saint-Martin** (partie comprise entre la rue Devisme et la place Saint-Julien), **rue Devisme**.
- L'accès au centre hospitalier sera autorisé uniquement par la **rue Jacques-François Glatigny** pendant la durée de la manifestation.

VILLE BASSE

- La **circulation et le stationnement** des véhicules de toute nature seront interdits **place Edouard Herriot, avenue Carnot**, le dimanche 28 mai 2023 de 8 heures à 18 heures ou fin de manifestation.
- Le **stationnement** des véhicules ne participant pas à la course sera interdit le dimanche 28 mai 2023 de 12 heures à 18 heures ou fin de manifestation, et la **circulation** des véhicules ne participant pas à la course sera interdite le dimanche 28 mai 2023 de 13 heures à 18 heures ou fin de manifestation : **avenue Gambetta, rue du Mont de Vaux, rue Eugène Leduc, boulevard de Lyon** (sur une voie allant du rond-point des Trois Gares au rond-point René Cassin, puis sur les deux voies dans sa partie comprise entre le rond-point René Cassin et la rue Eugène Leduc), **rue Bonnot, rue Roger Salengro** (partie comprise entre la rue Bonnot et l'avenue Carnot), **rond-point des trois gares** (dans sa partie comprise entre l'avenue Carnot et le boulevard de Lyon, dans le sens de la course), **rond-point René Cassin** (dans sa partie comprise entre les deux portions du boulevard de Lyon), **boulevard Gras-Brancourt** (sur la voie allant de l'accès à la gare routière au rond-point René Cassin), **rue Fernand Thuillart, rue Scheffer, rond-point des Anciens Combattants d'Afrique du Nord** (voie reliant la rue Winston Churchill à la rue Pasteur), **rue Condorcet** (dans sa partie comprise entre le rond point des Anciens combattants d'Afrique du nord et la rue Timbaud), **rue Timbaud, rond-point Jules Verne** (sur la voie menant de la rue Timbaud à la rue Levindrey), **rue Levindrey, rue Arsène Houssaye** (dans sa partie comprise entre la rue Levindrey et la rampe d'Ardon), **rampe d'Ardon**.
- La **circulation** des véhicules de toute nature (hormis les véhicules participants à la manifestation) se fera en sens unique et en sens inverse, sur la voie de gauche **rond-point Jules Verne** (dans le sens allant de la rue du Docteur Menu à la rue Levindrey) et **rue Levindrey** (dans le sens allant du rond-point Jules Verne à la rue Arsène Houssaye), le dimanche 28 mai 2023 de 13 heures à 18 heures ou fin de manifestation.
- La **circulation** sera interdite, sauf riverains, dans toutes les **rues adjacentes au parcours de la «Montée Historique»**.
- Les automobilistes voulant se rendre à proximité de la gare SNCF emprunteront soit le **rond point Viollet-le-Duc** et prendront l'**accès gare routière**, soit le boulevard Brossolette et le rond-point des Trois Gares, le dimanche 28 mai 2023 de 13 heures à 18 heures ou fin de manifestation.
- La **circulation** des véhicules de toute nature se fera en sens inverse **boulevard de Lyon** (sur une voie allant du rond-point des Trois Gares au rond-point René Cassin) et **rond-point René Cassin** (sur la voie allant du boulevard de Lyon au boulevard Gras-Brancourt), le dimanche 28 mai 2023 de 13 heures à 18 heures ou fin de manifestation.
- **Tous les véhicules prioritaires** seront admis **en cas d'urgence** à pénétrer sur le parcours dans le sens de la circulation sus-défini.

COURSE DE CAISSES A SAVON

- Le **stationnement** des véhicules de toute nature sera interdit : **avenue Aristide Briand** (entre le roind-point du Bleuet de France et l'avenue Jean Jaurès), sur le **parking situé avenue Gambetta** (à proximité du rond-point du Bleuet de France) du samedi 27 mai 2023 à 22 heures au dimanche 28 mai 2023 à 18 heures ou fin de manifestation
- La **circulation** des véhicules de toute nature sera interdite : **Avenue Aristide Briand** (entre le roind-point du Bleuet de France et l'avenue Jean Jaurès) le dimanche 28 mai 2023 de 7 heures à 18 heures ou fin de manifestation

Vous remerciant de votre compréhension, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Eric DELHAYE

Maire de LAON

